




ARPEL

Association romande pour les échanges linguistiques
« Pour un futur multilingue »

CASE POSTALE 22, 1854 LEYSIN, VD, SUISSE
+41 24 494 3055 info.arpel@bluewin.ch +41 78 796 1532
www.echangeslinguistiques.ch

2018-2019 - INFORMATIONS IMPORTANTES

Etapes de l'inscription, du jumelage et de la confirmation de l'échange

- 1er janvier au 10 mars 2018** (à l'exception du CANADA/programme 2 *) : période d'inscription aux programmes d'ARPEL 2018. **L'acceptation de votre candidature ne dépend pas de la date d'envoi de votre inscription/questionnaire et donc aucune priorité ne sera appliquée par rapport à celle-ci.**
- D'ici le 10 mars 2018**, pour compléter votre questionnaire d'inscription, veuillez nous envoyer par courrier postal, les 4 documents papier suivants :
 - l'autorisation scolaire originale** (à télécharger sur notre site www.echangeslinguistiques.ch). La faire signer par votre professeur de langue (allemand ou anglais) ET le responsable des échanges de votre école. Ces deux signatures sont indispensables ainsi que le timbre de l'école.
 - une copie de votre **bulletin scolaire le plus récent**.
 - une copie de votre **passport actuel** (même s'il doit être renouvelé avant l'échange) ou éventuellement de votre carte d'identité.
 - une copie en couleur de **votre questionnaire d'inscription complet avec les photos**.
- Le 10 mars 2018** est la date butoir pour recevoir **l'acompte** selon la 1ère destination choisie:
D = Fr 200.- / CA, AU, NZ = Fr 500.-
sur le compte d'ARPEL ici. 

Compte ARPEL :
IBAN : CH47 0078 8000 0505 5443 8
Banque cantonale de Genève – 1204 Genève
ARPEL Association romande pour les échanges linguistiques
Case postale 22, 1854 Leysin, Suisse

Remboursement : a) L'intégralité de cet acompte vous sera remboursée au 30 juin 2018 si ARPEL est dans l'impossibilité de trouver un/une partenaire dans le pays de votre 1er ou 2^{ème} choix.
b) En revanche Fr 200.- seront retenus pour couvrir les frais administratifs engendrés, si vous vous retirez AVANT le jumelage. c) La totalité de l'acompte sera retenue, ainsi que les frais déjà engagés vous seront facturés si vous annulez l'échange APRES avoir signé le contrat.

En résumé, votre dossier d'inscription sera considéré « complet » après la réception :

- du questionnaire d'inscription en ligne reçu à notre adresse internet info.arpel@bluewin.ch.
- des 4 DOCUMENTS PAPIER (point 2) reçues à notre adresse: **ARPEL, Case postale 22, 1854 LEYSIN**
- de l'acompte sur le compte ARPEL ci-dessus.

- Un accusé de réception sera envoyé **par email dans les 7 jours** suivant la réception de votre dossier et de l'acompte.
- Entre le 14 mars et le 11 avril 2018**, les entretiens personnels des élèves, avec un parent présent si souhaité, sont **obligatoires** et auront lieu les **mercredis après-midi** à Sion, Lausanne, Neuchâtel et à Genève. Vous recevrez les informations précises en temps voulu.
- Entre le 15 avril et le 15 mai 2018 environ**, les jumelages entre les élèves suisses et leurs partenaires internationaux seront finalisés. Ceci est une période de silence entre les familles et ARPEL.
- Vers la mi-mai 2018**, le dossier de votre partenaire international sera transmis par courriel/email à l'élève et à un de ses parents. Prenez le temps de l'étudier et préparez des questions à poser à votre partenaire.
- Entre le 15 – 31 mai 2018**, vous aurez environ **deux semaines pour prendre contact avec votre partenaire et sa famille à l'étranger**, par SKYPE par exemple, AVANT de signer le contrat définitif de l'échange. Cette étape est essentielle pour créer une relation de confiance bien avant d'arriver sur place.
- Le **10 juin 2018** est le dernier délai pour le **retour du contrat original signé par l'élève et l'un de ses parents /responsable légal** ainsi que pour verser le **solde final** de l'échange au compte ci-dessus, le montant global dépendant de la destination choisie (voir www.echangeslinguistiques.ch).
- Le 2 août 2018**, départ de l'échange pour l'AUSTRALIE.
- Le 9 août 2018**, départ de l'échange pour la NOUVELLE-ZELANDE.
- Le 28 août 2018**, départ de l'échange pour le CANADA/programme 1.
- Le 1^{er} septembre 2018**, départ de l'échange pour l'ALLEMAGNE.
- ATTENTION ! COMMUNICATION GENERALE d'ARPEL:** Les informations importantes et les consignes détaillées des départs et des arrivées seront transmises **par courriel/e-mail à l'élève et à un de ses parents** en général 2, 3 SEMAINES précédant l'évènement. Un rappel vous sera également renvoyé une semaine avant le départ ou l'arrivée des élèves. **Pour cette raison, il est important de regarder régulièrement vos emails. ARPEL n'utilise pas les réseaux sociaux pour communiquer avec les familles, ni avec les élèves.**

* Le délai d'inscription pour le CANADA/programme 2 est fixé au 10 juillet 2018. L'entretien et la réception du dossier partenaire se feront durant l'automne 2018.

Merci pour votre compréhension, ARPEL.